

ÉDITORIAL **« IMPLANT
FILES » :
UNE ENQUÊTE
EXCEPTIONNELLE****SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE**

Car, si les bénéfices de ces instruments thérapeutiques sont bien mis en avant par leurs fabricants, leurs risques demeurent, eux, maintenus dans une confortable pénombre. Le résultat de notre enquête suggère que ces risques sont pourtant considérables et gravement sous-estimés. L'exploitation des données publiques, aux États-Unis, indique que, en dix ans, le nombre d'incidents liés à ces outils approche des cinq millions et demi, avec comme conséquence près d'un million et demi de blessés et plus de 80 000 morts. Et tout indique que seule une petite fraction des dommages réels, sans doute moins de 10 %, est dûment enregistrée.

En Europe, et notamment en France, la situation est plus inquiétante encore : l'absence de suivi rigoureux des incidents,

l'opacité du recueil d'informations ou la non-publicité des données recueillies rendent impossible toute évaluation sérieuse des risques liés à ces implants. Cette cécité n'est pas le fruit du hasard. Le moindre smartphone mis sur le marché dispose d'un identifiant unique et peut être retrouvé à peu près partout sur Terre, mais il est impossible de savoir combien de ces dispositifs médicaux – et lesquels – sont aujourd'hui implantés dans la population française.

« Implant Files » le montre : au niveau européen, c'est l'ensemble de la réglementation régissant ces instruments qui se révèle dysfonctionnel. Les quelques scandales qui surviennent de temps à autre dans l'actualité (prothèses mammaires PIP, implants contraceptifs Essure, etc.) ne sont pas le résultat de fraudes isolées et imprévisibles, mais au contraire les conséquences logiques d'un système réglementaire défectueux. Quant aux timides avancées un temps envisagées au niveau communautaire pour mieux protéger les patients, elles ont été sapées par un lobbying agressif, auquel la Commission européenne s'est montrée singulièrement perméable.

Ce n'est pas tout. L'absence de suivi rigoureux des incidents, l'opacité de leur recueil ou la privatisation des données de surveillance s'ajoutent à un système de mise sur le marché, lui aussi profondément pro-

blématique. Le conflit d'intérêts y est une norme de fonctionnement. Dossiers incomplets déclarés recevables, défaut d'études sérieuses préalables à la délivrance des autorisations : en la matière, l'incurie des pouvoirs publics est accablante. Songeons que le point de départ de l'enquête « Implant Files » est un implant vaginal factice, bricolé par une journaliste néerlandaise à partir d'un morceau de filet à mandarines, qui a néanmoins rempli tous les critères pour être mis sur le marché.

En matière de santé plus que sur tout autre sujet, les médias sont tenus à un devoir de traitement nuancé de l'information. Notre enquête ne fait pas exception. Il faut donc le rappeler avec force : dans de nombreuses situations, certains de ces dispositifs implantables se révèlent bénéfiques, parfois vitaux. C'est indéniable. Mais comment évaluer la balance bénéfice-risques, lorsque les risques sont occultés ? Comment réguler sans connaître ? Il ne s'agit donc pas pour le journalisme de se substituer à l'expertise, mais au contraire de mettre au jour un défaut d'expertise impartiale.

Lorsque, derrière le paravent du jargon et de la complexité technique, la réglementation dérobe à la société son droit à la délibération, à un choix éclairé, et qu'elle lèse l'intérêt général au profit d'intérêts particuliers, c'est le rôle et l'utilité du journalisme de le dévoiler. ■

JÉRÔME FENOGLIO